



Février 2016

NUMÉRO SPÉCIAL



Vos élus au Conseil d'administration du Cosog

Valérie ANSO
Laurent VITTECOQ
Emilie COSTE-LOURET
Brigitte MOYSAN
Nathalie TRUBERT
Geneviève DUNOGUE
Valérie BONNEAU
Assiba BOUHOUTE
Isabelle ENDURAN
Salomé VAILLANT

BILAN COSOG UNSA

2014-2015

Deux années au service de nos collègues et une liste de nouvelles avancées, ce pourrait être une énumération, sans doute fastidieuse. Pour y échapper, nous vous proposons de débiter cette année 2016 en donnant la parole aux élus UNSA siégeant dans les différentes instances du Cosog afin de tirer un bilan intermédiaire de ces vingt-quatre mois d'actions.

Nous entendons ainsi partager avec vous les améliorations apportées mais aussi certaines insuffisances constatées.

Bonne lecture !

Vos élus UNSA



*L'UNSA, le Syndicalisme
en positif !*



Valérie ANSO
Présidente du Cosog



Valérie, déjà 2 ans à la tête du Cosog en tant que Présidente. Comment se déroule ton mandat ?

Le temps passe effectivement très vite et les sujets à traiter sont multiples et variés.

Néanmoins, je ne perds jamais de vue les objectifs affichés par l'**UNSA** et les engagements qui ont été les nôtres durant la campagne électorale de 2013 :

« améliorer le Cosog pour TOUS »

Nous avons œuvré dans la continuité en matière de gestion responsable, toujours dans le cadre de l'enveloppe budgétaire qui nous est allouée chaque année par la CDC.

A titre personnel, j'ai dû relever plusieurs défis, car certains clichés ont la vie dure. Une femme Présidente, qui plus est, résidente bordelaise, n'était pas forcément la candidate idéale aux yeux du cercle restreint des dirigeants du Cosog. De par l'organisation de mon temps de travail et de mes déplacements, je pense avoir démontré qu'un pilotage partiellement

décentralisé est possible. Mes efforts constants en termes de recherche d'adhésion ont en outre permis un fonctionnement serein au sein des instances du Cosog et des évolutions ciblées et pertinentes.

Quelles ont été tes priorités ?

Dans la mesure où le catalogue des prestations servies était déjà riche et varié, je me suis concentrée plus particulièrement sur la gouvernance du Cosog.

Tout d'abord j'ai veillé à ce que **les droits fondamentaux des**

Nous avons œuvré dans la continuité en matière de gestion responsable

OD soient les mêmes sur tous les sites. C'est ainsi que pour supprimer des critères discriminants mis en place dans certaines commissions locales, nous avons conduit :

- **Une harmonisation nationale des droits des nouveaux arrivants.**
- **Une harmonisation nationale des droits des couples d'OD CDC.**

En parallèle, j'ai déployé mon énergie pour la **modernisation** de l'accès aux prestations du

Cosog. Par exemple, nous avons développé :

- **Le paiement en ligne en 3 fois.**
- **Les inscriptions en ligne sur le site internet du Cosog.**

Bien entendu, en tant que Présidente du Cosog, je me suis investie dans le fonctionnement du chalet de Courchevel. Cela a permis, entre autres :

- **Un retour à l'équilibre financier du chalet (ce qui nous permet d'envisager l'avenir en confiance).**
- **La souscription d'un contrat d'assurance couvrant les annulations et les problèmes durant les séjours.**
- **Le renouvellement du parc de TV dans les chambres avec un accès désormais gratuit !**

Et côté prestations, y a-t-il eu des améliorations ?

Je me doute que c'est ce qui intéresse plus spécifiquement nos collègues, et c'est tout naturellement que je passerai la parole à mes co-équipiers pour approfondir cela, chacun dans son domaine de prédilection.

Laurent VITTECOQ
Président de la commission
Loisirs Adultes



Laurent, tu assures la Présidence de la commission Loisirs Adultes. Quel est ton sentiment à l'issue de ces deux années ?

Lors du précédent mandat, nous avons conduit d'importants chantiers qui ont apporté des avancées significatives en termes de rigueur, de transparence et d'organisation.

Ce travail collégial entre toutes les organisations syndicales, avec l'assistance et l'appui de l'équipe administrative en charge des Loisirs Adultes se poursuit et permet chaque année d'améliorer notre offre de loisirs.

Quelles sont justement les optimisations apportées ces dernières années ?

A l'**UNSA**, nous nous sommes mobilisés pour tenir nos engagements électoraux.

Tout d'abord, nous avons renforcé la formule « vacances familles » en proposant 2 séjours l'été sur 2 destinations différentes. Résultat : un plus grand choix et un nombre de places disponibles plus important !

Nous avons renforcé la formule « vacances familles » en proposant 2 séjours l'été sur 2 destinations différentes

Dans le même temps, nous avons reconsidéré les modalités de pré-acheminements depuis la province et les barèmes de remboursements associés :

- * **Possibilité de prendre 2 chambres à partir de 4 personnes.**
- * **Augmentation du plafond de remboursement de la nuit d'hôtel.**
- * **Utilisation d'une voiture personnelle.**

Ensuite, nous avons poursuivi le développement et l'amélioration de la prestation Bord de mer :

- * **Ouverture des locations sur l'Espagne et l'Italie.**
- * **Elargissement de la prestation avec des sites « Belambra ».**
- * **Subvention de 100€ supplémentaires sur les semaines de juillet/août.**

Bord de mer : Subvention de 100€ supplémentaires sur les semaines de juillet/août

Mais encore ?

Nous avons également obtenu une revalorisation de l'enveloppe attribuée aux voyages pour permettre le maintien de destinations de qualité à des prix attractifs (Afrique du sud, Seychelles, Chine, Pérou, Laponie, ...).

Tout aussi important, nous avons consolidé des équilibres fragiles :

- * **Nous avons pérennisé le « balnéaire adultes ».**
- * **Nous avons proposé et obtenu la reconduction des Seychelles.**
- * **Nous avons proposé des croisières (retraités, vacances familles).**
- * **Nous avons proposé un « vacances familles » au printemps (2016).**

A cet égard, je constate avec satisfaction que le choix de destinations de rêve pour le balnéaire adulte (Ile Maurice, Ile de la Réunion, Seychelles) est plus consensuel qu'il ne l'était sur le précédent mandat et que la reconduction des destinations très demandées devient presque « naturelle » pour tous.



Valérie BONNEAU
Commission Enfance

Valérie, comment se déroule ce mandat ?

J'occupe un poste de responsable à la DSI et je dois concilier mon activité professionnelle avec mon implication au sein de l'association. C'est beaucoup de travail, mais le contexte est très enrichissant.

J'encourage au passage celles et ceux qui ont la fibre sociale à tenter l'expérience.

L'**UNSA** intègre régulièrement des nouveaux dans ses équipes, ce qui est fondamental pour le renouvellement des idées, pour la mixité intergénérationnelle et sociale.

Pour ma part, je poursuis mon investissement au sein de la commission Enfance, toujours soucieuse de porter les valeurs **UNSA**.

Un Cosog pour Tous

Quel est ton bilan après ces 2 ans ?

Deux dossiers d'envergure nous ont fortement mobilisés pour leur mise en place. Il s'agit de :

→ **Création de la prestation TAP (Temps d'Activités Périscolaires).**

→ **Création de la prestation « étudiants délocalisés ».**

Le premier qui a consisté à fusionner les prestations « périscolaires » et « centres de loisirs hors CDC » était une obligation pour tenir compte des nouveaux rythmes scolaires. Le second, qui partait d'un bon sentiment, s'est vu doté d'une enveloppe budgétaire conséquente pour le Cosog, mais insuffisante pour couvrir le besoin, ce qui se traduit par des subventions mensuelles dérisoires au regard de l'aide visée initialement.

A l'**UNSA**, nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu concrétiser notre engagement de campagne concernant la mise en oeuvre d'une subvention sport et culture pour les enfants.

A l'UNSA, nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu concrétiser notre engagement de campagne concernant la mise en oeuvre d'une subvention sport et culture pour les enfants

Un regret ?

Oui, forcément. L'éternel regret de ne pas avoir réussi à convaincre les autres élus de faire « sauter » **le seuil d'exclusion QF** sur les prestations Enfance.

Assiba BOUHOUTE
Commission Solidarité



Assiba, tu as rejoint la commission Solidarité cette année. Pourquoi avoir choisi cette commission ?

La prise de conscience que la politique du chacun pour soi est arrivée à ses limites est de plus en plus partagée par un large public. Le principe de la solidarité ne gomme pas les différences mais crée du lien.

La majorité des activités de la commission Solidarité est directement orientée vers les retraités et futurs retraités, les personnes en situation de handicap et les enfants.

Il est question ici de partage, d'entraide, d'accompagnement et... d'échanges.

La commission aurait pu s'intituler la « Commission Des Solidarités ».

La tâche n'est certes pas aisée mais à coup sûr enthousiasmante.

Peux-tu nous dresser un premier bilan ?

Je constate qu'une attention toute particulière a été portée à l'amélioration des prestations qui s'adressent **aux personnels en situation de handicap** :

- * **Prise en charge partielle ou totale de l'accompagnant lors des voyages.**
- * **Aide annuelle calculée sur un montant plafond de 250€.**
- * **Augmentation du droit à CESU.**

L'**UNSA**, et plus précisément ma collègue Nathalie TRUBERT, s'est investie pour faciliter l'accès au **programme d'accompagnement et d'orientation scolaire** des jeunes par le biais d'un partenariat avec un nouveau prestataire mieux implanté sur le territoire national (RECTO VERSOI).

Dans un souci de transparence et d'équité, nous avons effectué une **remise à plat de la procédure « Bourses projets solidaires »**. Ces aides associatives accompagnant des projets solidaires sont désormais mieux encadrées.

Le budget du Cosog n'est pas un « puit sans fond », c'est pour cette raison qu'à l'**UNSA** nous prônons une gestion responsable. Je trouve que la commission Solidarité en est une bonne illustration. Avec des efforts ciblés, nous avons amélioré l'organisation, le fonctionnement et les prestations existantes.

Le budget du Cosog n'est pas un « puit sans fond », c'est pour cette raison qu'à l'UNSA nous prônons une gestion responsable

Brigitte MOYSAN
Vice-présidente de la commission
locale Ile-de-France



Brigitte, quel bilan tires-tu des deux années écoulées sous la Présidence CFDT de la commission locale d'Ile-de-France ?

Un bilan mitigé. Les prestations proposées sont globalement satisfaisantes, mais nous devons faire face à des problèmes de gouvernance inquiétants.

En effet, même si le budget de la commission reste équilibré, ce sont près de 30 000€ qui ont été perdus en deux ans. La conjonction d'une mauvaise évaluation des quantités commandées et la signature de contrats mal étudiés qui ne protègent pas les intérêts du Cosog sont à l'origine de ce gâchis financier. L'**UNSA** demande, **en vain**, depuis deux ans que les contrats soient examinés en commission, la Présidente CFDT considérant sans doute qu'il s'agit là de ses prérogatives exclusives.

Nous venons également de découvrir que nous disposions d'un **stock de billetterie d'une valeur de 130 K€** (80 K€ billetterie + 50 K€ abonnements sportifs). Une étude a été demandée par l'**UNSA** en commission, et visiblement l'information est passée, car le Trésorier est intervenu

en Conseil d'administration pour réclamer un audit du commissaire aux comptes sur cette problématique.

Concernant les accueils, nous n'avons toujours pas obtenu l'ouverture d'un guichet dédié aux prestations « rapides » au 59 RDL (places de cinéma, retraits de dossiers, ...), et nos collègues sont de plus

en plus nombreux à se plaindre des temps d'attente. Pour ce qui touche au site d'Austerlitz 2, RAS ! Après deux ans de tergiversations sur l'instauration d'une permanence Cosog à A2, il semblerait que la Présidente de la commission ait enterré le dossier, ...

Concernant les prestations, quelles sont les priorités de l'UNSA ?

Nos priorités sont nos engagements de campagne électorale.

L'avancée majeure est, à mon sens, le **vote majoritaire sur la reconduction des week-ends qui « cartonnent »** (lorsque le nombre d'inscrits est au moins deux fois supérieur au nombre de places disponibles). L'**UNSA**

porte cette revendication depuis l'origine du Cosog, et c'est avec une grande satisfaction que nous avons pu reconduire **le week-end Oslo/Bergen en Norvège.**

Nous avons également proposé et obtenu :

- **Des week-ends dans les hôtels Barrière.**
- **Le week-end sportif à Londres (Coupe du monde de Rugby).**

Un autre point ?

Oui, nous devons rester particulièrement vigilants et attentifs au choix du spectacle de Noël pour nos enfants et trouver un bon compromis pour satisfaire à la fois les petits et les préados.

L'UNSA a proposé pour 2015 un Noël féérique et magique à Disneyland Paris. La majorité a préféré reconduire le sempiternel spectacle de cirque

C'est dans cet esprit que l'**UNSA** a proposé pour 2015 un Noël féérique et magique à Disneyland Paris. La majorité a préféré reconduire le sempiternel spectacle de cirque. Gageons que 2016 sera l'année de l'innovation sur le thème du spectacle de Noël et qu'une majorité se dessinera pour que cette proposition aboutisse.

Nathalie TRUBERT
Commission locale Angers

Nathalie, quel bilan tires-tu des deux années écoulées à la commission locale d'Angers, sous la Présidence CFDT ?

Un bilan mitigé également. Certes les prestations proposées sont globalement satisfaisantes, mais la plupart d'entre elles existent depuis longtemps et sont reconduites d'une année sur l'autre ne laissant que peu de place au lancement de nouvelles prestations... Il nous faut bousculer les habitudes ancrées depuis plusieurs années, tant en termes de fonctionnement que de gestion des deniers du Cosog !

En effet, le budget de la commission locale d'Angers devrait accuser en 2015 un déficit proche de 30 000€, malgré un réajustement non négligeable en cours d'année.

L'**UNSA** n'a de cesse de réclamer une situation budgétaire réaliste assortie d'un prévisionnel, et l'allocation en début d'année, à chaque ligne dite « ouverte », d'un montant minimum correspondant au consommé de l'année N-1.

Face à cette dérive financière, l'**UNSA** a préconisé de ne plus proposer en local de prestations en doublon avec celles déjà lancées au niveau national, plutôt que de supprimer et/ou de ne pas initier de nouvelles prestations en 2016 :

→ **Le subventionnement en doublon des locations été depuis la mise en place de la prestation Bord de Mer.**

→ **Le subventionnement en doublon des activités sportives et culturelles aux enfants depuis la mise en place d'une prestation nationale.**

→ **Le subventionnement en doublon des prestataires déjà référencés au niveau national (Center Parcs, ...).**

Le budget ainsi dégagé devrait non seulement permettre de maintenir certaines prestations en 2016, mais également de combler une partie du déficit important.

En ce qui concerne le fonctionnement de la commission locale d'Angers, l'**UNSA** souhaitait davantage de transparence et de rigueur, c'est pourquoi elle a proposé d'instaurer :

→ **Un suivi budgétaire clair et précis, répondant à nos attentes.**

→ **La rédaction de cahier des charges et le lancement de consultations pour les voyages et courts séjours.**

→ **La mise en œuvre de tableaux de bord et de statistiques.**

→ **L'envoi systématique de questionnaires de satisfaction pour chaque prestation organisée.**

Enfin, comme le soulignait Valérie Anso, Présidente du Cosog, une de nos priorités a été



de rétablir les droits de nos ouvrants-droit sur Angers, pour certains lésés depuis plusieurs années (couple OD, compte à points nouveaux arrivants) ! Favoriser l'harmonisation et l'équité de traitement est un de nos objectifs majeurs, que nous continuerons de porter.

Concernant les prestations, quelles sont les priorités de l'UNSA ?

Elles sont en lien avec nos engagements de campagne électorale.

C'est-à-dire continuer d'améliorer les prestations existantes, en restant à l'écoute de nos ouvrants-droit, en proposer de nouvelles innovantes, tout en restant dans l'enveloppe budgétaire allouée.

Quelques exemples concrets de nos actions :

- **Prestation « ville européenne », pour faciliter les déplacements et l'hébergement des familles : l'UNSA a préconisé l'ouverture au subventionnement du trajet en véhicule personnel et à l'hébergement dans un rayon de 20 Km du centre-ville.**
- **Prestation « ateliers » : le choix du prestataire est laissé à l'appréciation de l'OD, pour plus de souplesse.**
- **Prestation « nuitées » : sur proposition de l'UNSA, passer de 4 à 5 nuitées.**

→ **Prestation voyage et WE « Réveillon du nouvel an à Londres » : tous les inscrits ont été retenus !**

Un regret cependant, sur l'organisation de la traditionnelle fête de Noël... En effet, malgré nos alertes, elle se déroule encore en partenariat avec le Cézam, qui n'a pu mettre à disposition de la locale des salles accessibles aux personnes en situation de handicap (21 personnes recensées sur Angers !).

Comme le soulignait Valérie Anso, Présidente du Cosog, une de nos priorités a été de rétablir les droits de nos ouvrants-droit sur Angers, pour certains lésés depuis plusieurs années

Pour l'UNSA c'est inacceptable ! Nous pensons par ailleurs, qu'il est temps de se renouveler et d'innover dans l'organisation de cette prestation. La CGT et la CFDT ne sont pas de cet avis et nous nous heurtons à un refus systématique. Pour mémoire, l'UNSA a proposé d'organiser un arbre de Noël au « Puy du Fou ».

Une grande satisfaction en revanche : depuis quelques années, l'UNSA suggérait de « relooker » le catalogue. C'est chose faite ! Une nouvelle brochure « made in Angers » est maintenant disponible.

Emilie COSTE-LOURET
Présidente de la commission
locale Bordeaux

Emilie, tu t'impliques à la commission locale de Bordeaux depuis la création du Cosog en 2007, ta prise de fonction à la présidence a donc été la reconnaissance de ton engagement ?

Oui, c'est très naturellement que je me suis présentée à la Présidence de la commission locale bordelaise. J'ai préparé ces élections, je me suis consacrée à plein temps à l'ensemble de mes mandats Cosog (en local et en national), avec pour objectif de conserver la présidence **UNSA** sur Bordeaux.

En effet, nous avons un programme varié dans lequel nous proposons de pérenniser et d'améliorer certaines prestations mais aussi d'en créer de nouvelles. Je souhaitais donc reprendre le flambeau et poursuivre les travaux engagés.

Pour ne rien vous cacher, si je suis satisfaite du travail effectué depuis 2 ans, j'ai été très surprise des premiers mois de ma prise de fonction.

Pour rester sympathique, je parlerais de « bizutage ». Après avoir précisé aux membres de la commission

Maintenir une cohésion sur l'établissement de Bordeaux en organisant des événements sur site

locale que nous travaillons tous pour l'ensemble des agents, sans « guéguerre politico narcissique », il me semble que depuis, les rapports sont plus sereins.

L'UNSA a un programme varié, peux-tu nous rappeler et développer les différents axes de campagne ?

Pour en citer quelques-uns et présenter le travail accompli :

Continuer à faire vivre les voyages, les week-ends en France et à l'étranger à des prix attractifs, à tarif unique subventionné à 50 % du prix coûtant :

- **Week-end thalasso.**
- **Séjours villes européennes (Lisbonne, Londres, Venise, Prague, ...).**
- **Semaine Thaïlande.**

Garder des prestations dédiées à toute la famille :

- **Sorties famille (Kid Park).**
- **Arbre de Noël à taille humaine pour les petits**



et les plus grands.

→ **Week-end (Ski à la Mongie, Futuroscope ...).**

Conserver et développer une politique de proximité avec des offres variées :

→ **Restaurant gastronomique.**

→ **½ finales Top 14.**

→ **Inauguration nouveau stade.**

→ **Saut en parachute.**

Maintenir une cohésion sur l'établissement de Bordeaux en organisant des évènements sur site :

→ **Sainte Catherine.**

→ **Animations médiathèque.**

Innover pour répondre aux attentes des agents :

→ **Week-end libre au choix (nouvelle prestation 2016).**

Le mandat se termine dans un an, des nouveautés à annoncer, des regrets à évoquer ?

Des regrets, certainement... l'**UNSA** seule, ne peut être décisionnaire et bon nombre de nos propositions peinent encore à être validées.

Je pense par exemple à un week-end à Disney, mais aussi à la sortie restaurant gastronomique que nous avons eu du mal à faire accepter et que nous souhaitons reconduire.

Je désapprouve les votes disparates et sans fondement sur les subventions des séjours, des

Nous avons un programme varié dans lequel nous proposons de pérenniser et d'améliorer certaines prestations mais aussi d'en créer de nouvelles

week-ends, des sorties (tarif unique ou TSI) ; j'aimerais pouvoir clarifier ces subventions pour l'ensemble des agents.

Mais là encore, l'**UNSA** seule n'a pas la majorité. Nous porterons à nouveau le tarif unique à 50% (pour des prestations ouvertes à 2 places par OD enfants de + de 16 ans), et par souci de cohérence nous soutiendrons le TSI lors de prestations ouvertes à la composition familiale.

S'agissant des nouveautés, je ne peux pas tout dévoiler, mais nous cherchons toujours à surprendre les agents. Nous espérons encore leur proposer des prestations innovantes qui collent au plus près des attentes et de l'actualité.

Salomé VAILLANT

Directions régionales



Salomé, tu es membre de la commission locale IDF et du Conseil d'administration du Cosog. Peux-tu nous résumer les évolutions récentes sur le périmètre des Directions régionales ?

Pour les Directions régionales, l'objectif premier de l'UNSA était de revenir à une situation financière équilibrée. C'est chose faite puisque que nous sommes passés d'un résultat de -30 K€ à fin 2013 à un prévisionnel de +25K€ à fin 2015.

Cela a permis de :

- **Créer une ligne budgétaire spécifique « retraités DR » d'un**

montant de 12K€ qui va permettre, par équité avec les commissions locales, de proposer des prestations à cette population.

- **Augmenter le nombre de places réservées aux DR sur les week-ends proposés par la commission locale d'Ile-de-France en 2016.**
- **Subventionner à nouveau 2 coups de cœur par an en 2016.**

Ensuite, malgré l'inertie non dissimulée des adeptes du « tout papier » et de « l'affranchissement postal », l'UNSA a concrétisé une idée simple :

Et si on simplifiait la prestation billetterie ?

C'est ainsi que le déploiement du portail MEYCLUB, plate-forme de réservation informatisée nationale, s'est effectué sur le périmètre DR afin de faciliter l'accès à la billetterie cinéma/spectacle, tout en intégrant directement les subventions.

Faciliter l'accès à la billetterie cinéma/spectacle, tout en intégrant directement les subventions



UNSA Caisse des Dépôts
56 rue de Lille 75007 PARIS
TÉL : 01 58 50 30 52
www.cdc.unsa.org

